

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 8 AVRIL 2022



N° 27/2022

Le 8 avril deux mil vingt-deux à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> avril 2022.

**PRESENTS** : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, M. Aubry, Mmes Delormel, Flagothier, Konan, M. Rousseau, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. Rauzier par M. Desmedt, M. Moonen par M. Dubouil, M. Kwak par M Aubry, Mme Coulon par M Desmedt, M. Berthelot par M. Bourgeteau, Mme Barre par Mme Dollez.

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Hamot, Lenoble, Mme Vigne et M. Matron. Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 24  
Votes Pour : 24  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**OBJET** : Tarifs de l'Espace Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**DÉCIDE** d'appliquer comme suit les tarifs de l'Espace Jeunesse :

Tarifs des vacances de Pâques

	ST JUSTOIS	EXTERIEUR
Sortie au Liberty Rollers de St Max	12€	20€

TARIFS 2ème semaine Avril		
SEMAINE	ST JUSTOIS	24€00
	EXTERIEUR	40€00

## Actions autofinancement pour le séjour été

- Tournoi FIFA» le 30 Avril : 6€ la participation
- Restauration « Fête de la musique »
  - Boissons: 2€ la bière et 1,50€ les soft,  
1€ le café et 0,50€ la bouteille d'eau.
  - Alimentation: Frites: 2€  
Sandwichs : 2€  
Américain : 4€  
Crêpes sucre : 1€  
Crêpes chocolat : 1,50€

## Tarifs des vacances d'été

	<b>ST JUSTOIS</b>	<b>EXTERIEUR</b>
<b>Séjour Ardèche</b> <b>Du 21 au 29 Juillet</b> <b>Hébergement ,transport, activités.</b>	300€	520€
<b>ITINERANCE VTT « 11 au 13 juillet »</b> <b>Encadrement et repas</b>	12€	20€
<b>Sortie Piscine</b> <b>18 juillet et/ou 25 juillet</b>	3€	5€
<b>Activité Nautique à Verberie</b> <b>Ski nautique et bouée tractée</b>	24€	40€

Pour copie conforme.



**Frans DESMEDT**  
Maire de St Just-en-Chaussée  
Conseiller Départemental de l'Oise